

L'évaluation par compétences expliquée aux parents

L'évaluation par compétence, un levier de l'apprentissage

La mise en place de l'évaluation par compétence est un changement important dans la scolarité de vos enfants. Ce changement représente une véritable rupture avec la façon d'évaluer au collège car elle met l'accent sur les réussites et les progrès tout au long de la formation.

Qu'est-ce qu'une compétence ?

C'est l'aptitude à mobiliser différentes ressources pour traiter des situations complexes et contextualisées selon la discipline.

Il faut noter aussi que les compétences sont étroitement liées aux domaines professionnels par les référentiels de formation et de certification (les programmes).

Une nouvelle approche.

L'évaluation ne se limite pas à la simple mesure des connaissances théoriques mais vise les vraies performances et surtout la progression des élèves de façon directe et personnalisée.

L'entrée à l'EREA

Les élèves accueillis à l'EREA François Cavanna en première année de CAP, toutes formations confondues, viennent souvent de dispositifs particuliers tels que la SEGPA ou bien l'ULIS. Leur histoire avec l'école se révèle parfois compliquée, notamment avec les mathématiques et le français.

La note, surtout quand elle est en dessous de 10 sur 20, reflète l'échec et renvoie aux difficultés.

Pourquoi évaluer par compétence ?

Pour trouver des solutions aux difficultés et à l'hétérogénéité.

Pour motiver les élèves en donnant du sens aux apprentissages.

Pour instaurer un climat de travail sans crainte d'échouer.

Pour éviter le découragement induit par les notes.

Pour inscrire les élèves dans une évolution progressive.

Pour retrouver la confiance en soi.

Pour qui ?

Pour tous les élèves de toutes les classes de première et de terminale CAP.

L'évaluation par compétences expliquée aux parents

Comment ?

Toutes les disciplines enseignées à l'EREA sont concernées. Évaluer par compétence, c'est conjuguer des situations sous différents formats de travail, du TP à l'expression écrite en passant par l'observation.

Pour autant, il faut expliciter les attentes pour permettre aux élèves de s'approprier les tâches à exécuter.

Des grilles ont été mises en place pour encadrer les compétences désignées par les enseignants, chacun dans sa matière. Il faut néanmoins se concerter régulièrement pour préciser certains items.

Ces grilles se matérialisent sous la forme de cases de couleur qui, remplacent la note sur 20 :

utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la	
utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la	
D3 L'interaction	
D4 La médiation	
CI Compétences d'investigation	
CE Compétences d'expérimentation	
CC Compétences de communication	
Réaliser	
Comuniquer	
CA5 : l'élève réalise et oriente son activité physique pour développe	
Entrer dans l'échange oral	
Entrer dans l'échange écrit	
Devenir un lecteur compétent	
Maîtriser la langue	
S'APPROPRIER	
ANALYSER RAISONNER (TIC)	
REALISER (TIC)	

Quand ?

Depuis la rentrée 2023-2024 pour les premières années et généraliser à tous les niveaux en 2024-2025.

Qu'est-ce qu'on évalue ?

La mise en œuvre de capacités propres à chacune des matières selon une progression réfléchie.

L'évaluation par compétences expliquée aux parents

Effets escomptés

Une baisse de l'absentéisme et du décrochage.

Une meilleure réussite au quotidien.

Une plus grande estime de soi.

Une plus grande projection dans la poursuite d'études.

La démystification de la note et la réconciliation avec l'évaluation.

Une plus grande cohésion dans le groupe classe.

Remarques :

1- Toutes les évaluations par compétence sont réalisées sous PRONOTE par domaine et par matière après importation des référentiels de matières et la création de grilles spécifiques.

2- L'évaluation au CAP se fait par des CCF (contrôles en cours de formation) qui sont obligatoirement notés sur 20 puisque c'est un cadre national. Nous réintroduisons l'évaluation chiffré à ce moment-là.